

Fonctions supports de l'entreprise

Gestionnaire de paie

Appelé aussi technicien de paie, assistant paie, comptable service paie, comptable spécialisé paie, technicien des services comptables, technicien des services administratifs.

DURÉE

6 mois environ (910 heures).
Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes.

POUR QUI ?

tout public

MODALITÉ DE LA FORMATION

Présentiel

DIPLÔME VISÉ

Titre professionnel de niveau 5
(BTS/DUT) de gestionnaire de paie.

VOTRE FORMATION

PRÉREQUIS

Classe de terminale ou équivalent et expérience professionnelle d'environ 6 mois (connaissance de l'entreprise de tout secteur : bâtiment, industrie, services).

OBJECTIFS

- Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise
- Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse

PROGRAMME DE FORMATION

La formation se compose de 3 modules, complétés par 1 période en entreprise.

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Assurer la gestion des variables et paramètres de paie : collecte et contrôle des paramètres et des variables de la paie des salariés - traitement, contrôle et validation d'un bulletin de paie (4 semaines).

Module 2. Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise : analyse et gestion des informations liées aux relations du travail - collecte des informations et traitement des événements liés au temps de travail du personnel - gestion des relations avec le personnel et les tiers (8 semaines).

Module 3. Assurer la gestion de la paie et des déclarations sociales : réalisation et contrôle des bulletins de salaire - établissement et contrôle des déclarations sociales (6 semaines).

Période en entreprise (6 semaines).

Session d'examen (1 semaine).

Type d'emplois accessibles :

Gestionnaire de paie

Gestionnaire de paie et de l'administration du personnel

Collaborateur paie

Comptable spécialisé paie

Gestionnaire de l'administration du personnel et de la paie

Assistant de gestion et d'administration du personnel

Gestionnaire de paie et administration sociale

Responsable paie, social

Chargé de la paie

Technicien paie

Assistant paie

L'appellation de l'emploi diffère suivant le secteur, l'organisation interne des entreprises, les cabinets d'expertise comptable ou les prestataires en paie.

Il n'existe pas de titre professionnel ou diplôme équivalent concernant la gestion de la paie. De même, pas de passerelle possible vers un autre titre professionnel ou diplôme.